



Rencontres territoriales

Foix - Ariège

Mercredi 5 février 2025

Synthèse



Éducation Artistique et Culturelle & Projets culturels de territoire

Les Rencontres territoriales “Éducation Artistique et Culturelle & Projets culturels de territoire” ont été initiées par l'UFISC dans le cadre de sa démarche d'appui aux projets culturels de territoire en ruralité, et organisée avec l'Association des Maires ruraux de l'Ariège (AMR09), l'Office central de la Coopération à l'École-Ariège (OCCE-09), en lien avec l'agence Benoît Labourdette Production.

Sommaire de la synthèse

Introduction	3
Bombardement de questions	4
La preuve par 9	6
Axe 1. LEAC, Pourquoi et comment ?	7
Axe 2. Financements et coopération des projets EAC	10
Axe 3. Communication, valorisation et circulation des projets EAC	12
Intervention de Benoît Labourdette : EAC et droits culturels	13
Intervention de Pierre-Marie Georges : relations entre artistes et élu-es	15
Vive le bricolage !	17
Impromptu et fin des rencontres	18
Ressources	19

Rédaction : Valérie de Saint-Do
Relecture : Grégoire Pateau (UFISC)
Publication : octobre 2025

Éducation Artistique et Culturelle & Projets culturels de territoire

Une vraie ruche d'éducation populaire ! Les processus choisis pour travailler sur l'éducation artistique et culturelle lors de la Rencontre territoriale du 5 février organisée conjointement par l'**Association des Maires ruraux de l'Ariège (AMR09)**, l'**UFISC** et l'**Office central de la Coopération à l'École-Ariège (OCCE-09)**, ont vu les nombreux-ses participant-es se mettre littéralement en mouvement. Les présentations mutuelles, le choix des enjeux traités, les synthèses des enquêtes ont systématiquement pris des formes actives, participatives, voire ludiques.

Ces dispositifs d'animation étaient conçus en partenariat avec l'**agence Benoît Labourdette Production**. Cinéaste, pédagogue, chercheur et consultant en innovation culturelle et stratégies numériques, Benoît Labourdette a fait figure de grand témoin de cette journée, au cours de laquelle lui et le géographe **Pierre-Marie Georges**, responsable Stratégie et Pôle médias à l'Association des Maires Ruraux de France, sont aussi intervenus en plénière.

Introduction

En prélude à une journée particulièrement dense, les organisateurs/rices comme les élu-es et responsables territoriaux ont planté le décor dans leurs mots d'accueil.

Respectivement élue territoriale et enseignante-animatrice de l'OCCE, **Marie-Cécile Rivière** et **Jennifer Enoff** ont lancé depuis deux ans un groupe de réflexion autour de l'éducation artistique et culturelle, La Cafet', qui se veut une "exploration joyeuse" de l'article 7 de la charte de l'EAC [1].

C'est dans le cadre de cette démarche qu'elles ont souhaité ouvrir plus largement le débat à toutes les acteurs/rices, publics et parapublics du département de l'Ariège s'intéressant de près ou de loin aux questions d'Éducation Artistiques et Culturelles et plus globalement aux enjeux de culture en milieu rural, avec cette journée organisée conjointement avec l'UFISC et Benoît Labourdette. "**Un moment de mobilisation et de convergence, parce que la coopération ne peut pas juste se décréter**", souligne Jennifer Enoff.

[1] Cet article stipule : "Légal accès de tous les enfants et jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales." Consulter la Charte : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/education-artistique-et-culturelle/actualites/Charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle>

"Mais, répond **Grégoire Pateau**, la construction de cette journée est elle-même une coopération" ! avant de présenter l'action de l'UFISC, au croisement de l'économie sociale et solidaire et de la culture. Dans le volet "Culture(s) et ruralité(s)" de son action, l'UFISC apporte un soutien aux projets culturels de territoire en milieu rural et accompagne des dynamiques de coopération inter-acteurs. L'UFISC a notamment porté des propositions sur l'ingénierie culturelle territoriale partagée, avec le souci de ne pas privilégier l'apanage d'une expertise, mais de défendre l'idée que **chaque personne peut être ressource culturelle sur son territoire**.

Venu proposer "le clin d'œil de la commission culture du Département de l'Ariège", **Raymond Berdou**, son vice-président, a affirmé une conviction : "**La culture est un droit fondamental, un bien commun, et une nécessité absolue dans nos territoires ruraux.**"

Bombardement de questions

Après ces mots de bienvenue croisés, l'assistance se met en mouvement : Benoît Labourdette l'invite littéralement à se lever et à circuler dans la salle, pour imaginer des questionnements autour de l'EAC. En amont, il a initié une petite étude sociologique des publics au travers d'une vingtaine de questions :

Qui se sent acteur ou actrice de l'EAC ?

Qui est venu en vélo ?

Qui porte un vêtement de seconde main ?

Qui fait régulièrement de la randonnée ?

Qui en a marre des savoirs descendants ?

Qui connaissait l'OCCE ?

Qui connaissait l'UFISC ?

Qui connaissait les droits culturels ?

Qui continue à avoir du mal à comprendre ces fichus droits culturels ?

Qui a éteint son portable ?

Qui a une pratique artistique ?

Qui a TIKTOK dans son tel ?

Qui n'a jamais utilisé Chat GPT ?

Qui a écrit un poème avec Chat Gpt ?

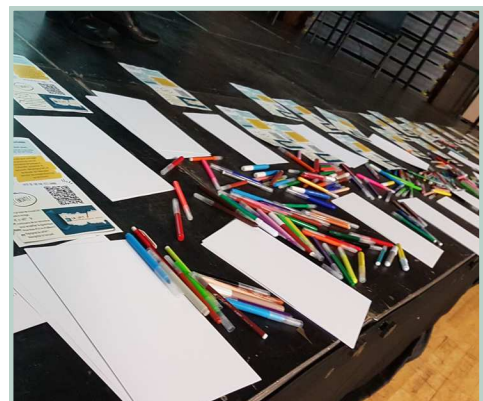
Qui est venu là par hasard ?

Qui représente le travail dans une institution ?

Qui représente ou travail dans une association ?

Qui représente une collectivité ?

... Et invité ceux qui le souhaitent à une présentation sur papier ou numérique.



On se lève donc après cette prise de contact et on échange à deux autour de trois questions, destinées à être déclinées en ateliers :

- **L'importance de l'EAC**
- **Un projet qui vous a marqué**
- **Un projet qu'on souhaite développer**

De retour à la station assise, les participant·es se voient invité·es à définir **trois axes de questionnement à partir de leurs remue-méninges, et à explorer trois sous-thématiques dans chacun de ces axes**. Les questionnements peuvent être écrits, dessinés, ou adressés par téléphone.

Découvrir toutes les contributions des participant·es¹

L'EAC POUR DÉCLOISONNER?

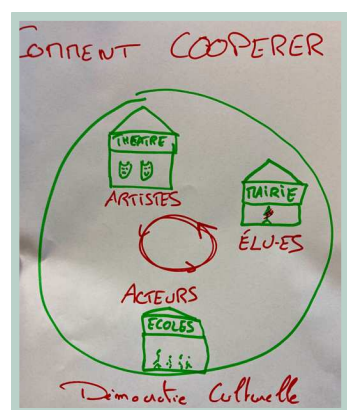
Comment fait un projet EAC?

Questions de **BUDGET**
 les discours sont beaux mais on fait notre temps à répondre à des appels à projet ... au détriment des projets !!!
TEMPS!!!

CONSUMATION POPULAIRE DIVERTISSEMENT S'EXPRIMER TRADITIONNELLE COMMERCIALE GRAND PUBLIC ACCESSIBLE
 des ponts des portes des tunnels
 PUELLE CULTURE? POUR QUI? POUR QUOI?
 ACADÉMIQUE CLASSIQUE INSTITUTIONNELLE ELITISTE POINTUE EXPERTE L'ART LA CRÉATION
 des murs des fossés des sous-terrains

EAC : la pratique individuelle et collective?

EAC et relations humaines?



COMMENT AU-^{ALBER} DELÀ DÉPASSER LA DIMENSION ÉDUCATIVE / PÉDAGOGIQUE DANS L'EAC?

Et si l'EAC était bien plus importante que le domaine dans lequel elle est cantonnée?
 - quelle reconnaissance

- Quelle place de l'artiste : initiateur du projet ou intervenant sur le projet?

¹ Lien vers l'ensemble des contributions et ressources de la journée : https://www.benoitlabourdette.com/docs/projets/2025/2025_rencontres_territoriales_foix_ariège/

À l'arrivée de ce brainstorming, trois axes d'interrogation émergent :

I. L'éducation artistique et culturelle, pourquoi ?

Avec ses interrogations corollaires :

- Quelles motivations, quels désirs pour les projets ?
- Quelle place pour l'enfant ?
- L'après de l'EAC ?
- Quel intérêt de l'EAC pour les relations humaines et la citoyenneté ?
- Comment mettre en lien les projets d'EAC avec d'autres thématiques ?
- Comment travailler des projets d'EAC avec le vivant non humain ?

II. Financement et coopération autour des projets EAC

- Quel financement des projets ?
- Comment continuer à rêver l'EAC quand l'ensemble des collectivités réduit ses budgets ?
- Comment sortir du mode projet ?
- Qui contacter pour parler d'un projet en dehors d'une plateforme ?
- Quels transports en milieu rural pour les groupes ?

III. Communication et circulation

- Comment valoriser les projets EAC ?
- Comment les projets peuvent-ils irriguer le territoire, ne pas rester confidentiels ?
- Comment favoriser le dialogue entre institutions et acteurs culturels ? Via une plateforme ?
- Comment se faire connaître quand on est une petite compagnie qui fait de l'EAC et de l'action sur le terrain ?

La preuve par 9

Au travail ! **Les participant·es étaient invité·es à s'emparer en groupes de ces trois axes de questionnement autour de neuf études de cas**, de manière tournante : après avoir étudié un projet sous l'angle du "pourquoi", on abordait un deuxième sous l'angle des moyens et un troisième sous l'angle du "comment faire savoir, coopérer et communiquer."

Les études de cas proposaient à la fois des projets d'action artistique et associative et de l'analyse de dispositifs d'éducation artistique et culturelle, ou du débat autour de recherches.

En voici la liste :

- **Dionysos : projet théâtral** coproduit par LE&C Grand Sud, fédération d'éducation populaire et l'Estive, scène nationale de Foix et de l'Ariège, dans le cadre du réseau partenarial "Territoires éducatifs 09". En partenariat avec le Lycée professionnel François Came.

- Témoignages autour de **dispositifs EAC de l'Éducation Nationale** et de la **plateforme ADAGE**.
- Projets de résidences artistiques en collège en Ariège avec la **Compagnie Farfeloup**.
- **Par ci par là** : projet du **réseau des médiathèques d'Ariège**.
- Projets d'actions EAC de **MIMA (marionnette)**: "Découverte du spectacle vivant en maternelle" avec la **Cie La Musarde** (matin) et sur la thématique du harcèlement autour de la création **H.S. Tragédies Ordinaires** de la compagnie **Puppet Sporting Club** (après-midi).
- **Les Chemins Buissonniers** : association d'éducation populaire qui crée des ponts entre les arts et les sciences.
- Le projet **Volutes – habiter le poème** et autres projets coopératifs (enseignantes/OCCE) : dynamiques artistiques pour apprendre ensemble.
- Projets de médiation et d'EAC du **Pôle Territorial de Coopération Associatif MAAAX** (MIMA, Arlésie, Art'Cade et Ax Animation) : **Être Là**, projet de sensibilisation aux soins palliatifs avec l'ASP Ariège (*matin*) et un projet de création d'un conte de A à Z, entre deux classes de 6ème des collèges de Mirepoix et d'Ax les Thermes (*après-midi*).
- **Laura Lescure**, Géographe, Doctorante CIFRE et Ingénieure d'études (LISST, Université Jean Jaurès Toulouse) : sur la vie culturelle des jeunes entre 15 et 28 ans dans les petites villes.

Il serait fastidieux de livrer l'ensemble des conclusions de chaque groupe, pour chaque projet, d'un programme aussi ambitieux. De plus, l'exercice a connu une limite temporelle : chaque fois qu'un groupe différent s'intéressait à l'un des projets sous un autre angle, il fallait de nouveau en présenter le sens, les objectifs et les moyens. **Nous avons donc choisi de livrer ici à la fois un condensé des réflexions prises sur le vif et des résumés écrits et dessinés** présents sur la plateforme numérique de Benoît Labourdette¹.

Axe 1. L'EAC, pourquoi et comment ?

Faut-il "éduquer" ?

Les mots sont importants et la question de la sémantique est posée. Plutôt que de parler d'Éducation artistique et culturelle, qui semble ne considérer les jeunes que comme "récepteurs", ne faudrait-il pas préférer l'acronyme PARC qui reprend les piliers de la participation selon Joëlle Zask : **Prendre sa part- Apporter sa part- Recevoir sa part Culturelle ?**²

¹ https://www.benoitlabourdette.com/_docs/projets/2025/2025_rencontres_territoriales_foix_ariège/

² Participer. Essai Sur Les Formes Démocratiques De La Participation, Joëlle Zask, Editions Le bord de l'eau, ISBN 978-2-35687-137-4 (<https://www.editionsbdl.com/produit/participer-essai-sur-les-formes-democratiques-de-la-participation/>)

Au-delà de cette interrogation sémantique, **les recherches portées par Laura Lescure dans ses travaux sur les pratiques culturelles des jeunes dans différents lieux d'Occitanie démontent bon nombre d'idées reçues.** Par exemple, vivre en ruralité, ce n'est pas être systématiquement relégué-e, ni avoir des pratiques foncièrement différentes des jeunes urbains ! Loin de l'idée d'une pratique des "jeunes" uniformisée, une enquête menée à Foix a distingué pas moins de "sept familles" de jeunes selon leurs pratiques artistiques et culturelles : "bons vivants", "spécialistes", "artistes en herbe", "copains d'abord", "gamers curieux", "teufeurs"...

Une diversité de pratiques qui recèle des surprises, comme le goût d'une partie des jeunes pour des activités dites traditionnelles, et montre l'importance de l'influence du milieu familial. Les enquêtes menées tant à Foix, à Céret et Lavelanet esquissent des pistes sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas auprès des jeunes en matière d'action culturelle et artistique, et pose la question du sens : pourquoi faire et comment faire ?

Une réponse pertinente est apportée au "Pourquoi" par les opératrices du projet **Volutes/ habiter le poème** : *"accompagner la quête de sens et le cheminement des interrogations individuelles et collectives, faciliter la mise en lien et la création de liens"* ([→ voir cette contribution](#)).

La plupart des intervenant·es s'accordent sur le refus de la verticalité et du trop directif, misant sur la capacité à accepter l'imprévu dans les projets, à les laisser être transformés et se laisser transformer soi-même par les jeunes... ou les moins jeunes,

car il y a un consensus assez répandu à ce sujet : l'EAC va bien au delà du scolaire et de la jeunesse ! **Le processus, plutôt que la production, est au cœur de projets dont chaque participant·e est actif·ve et vise l'échange et le plaisir de faire.**

D'où naît un projet d'EAC ?

L'éventail proposé montre une très grande variété de genèses des projets, mais tout passe le plus souvent par du fortuit et des affinités. Il y a la rencontre d'un désir artistique, comme pour Dionysos, avec une équipe pédagogique, celle du lycée professionnel François Camel à Saint-Girons et une institution, la scène nationale L'Esquive / Grand Sud. Sept enseignant·es et dix-huit élèves volontaires se sont impliqués, non sans difficultés : le sujet mythologique effrayait un peu au départ.

Mais malgré des abandons et des retours, les liens se sont tissés, chacun·e a trouvé à exprimer ses compétences, artistiques ou techniques, comme en témoigne Léo, l'un des lycéens qui s'est découvert une passion pour le son.

À l'arrivée, chacun·e a beaucoup appris, pris confiance, tissé des liens et se dit prêt·e à recommencer.

Pour la compagnie **Farfeloup** (théâtre d'ombre et théâtre d'objets), les résidences dans les collèges ont nourri le projet artistique lui-même.. Implantée à Pamiers, la compagnie a tissé de longue date des relations avec la mairie, la MJC et le foyer Inter Générations. Elle a été accueillie dans des collèges avec pour cahier des charges 15h de création / 20h d'intervention auprès

des adolescent·es. Ces interventions auprès des collégien·nes, en forme de “rencontre et partage dans la joie” l'ont aidée à écrire et créer son spectacle “Inpulls”, né d'un objet quotidien et banal : le pull (!), vêtement quotidien autant que marqueur social autour duquel elle tricote un spectacle fantaisiste et tendre autour du conforme et du non conforme.

Pour le **festival international de marionnettes MIMA**, qui malgré son rayonnement s'estimait déconnecté de son territoire de Mirepoix, le désir a été justement de s'y inscrire. Cela est passé par la rencontre d'une enseignante et le montage d'actions en lycée et collèges. Aujourd'hui, le festival a deux priorités : aller vers les plus jeunes, dans les crèches et les écoles maternelles, et les plus âgés (les maisons de retraite). Cette action est passée par un outil de médiation : la “valise MIMA” et des rencontres entre artistes et enfants : une mise en mots, une mise en pratique les invitant à des expériences sensorielles, et une mise en corps. À l'arrivée, cela donne le spectacle “Je vois bleu”, et surtout cela a créé des liens importants avec d'autres structures et d'autres acteurs et actrices sur le territoire et une légitimation de MIMA. D'une approche un peu consumériste, le festival est passé à une approche éducative et d'actions de rencontre.

D'autres projets utilisent le médium artistique comme un vecteur pour traiter des sujets spécifiques.

Les **Chemins buissonniers**, association d'éducation populaire, a tenté une approche différente de la science “trop souvent cela fait peur, il existe trop de fragmentation entre le savoir d'un côté, les

émotions et le sensible de l'autre. Nous avons voulu ré-associer la capacité de créer et la culture scientifique”. Cela se traduit par un spectacle sur l'infiniment petit, où des enfants de CM2 incarnent de petites particules en mouvement... qui deviennent de la danse ! Iels appréhendent ainsi des notions de physique habituellement expérimentées en classe de seconde ! Une autre création utilise le flamenco et le hip-hop pour faire appréhender la communication entre différents vivants tels que les plantes et les insectes.

Autre approche artistique d'une question sociétale : le travail mené par **MAAAX** autour des soins palliatifs, Être là. Une mission sur quatre territoires, avec le spectacle “Tant bien que mal” : “l'utilisation du spectacle facilite l'accès à une thématique de façon plus ouverte et plus simple”.

La coopération, maître-mot

Les projets d'EAC sont issus de constructions collectives. Dans l'exemple de **MAAAX**, la structure elle-même regroupe quatre organismes : MIMA, Arlésie, Art'Cade et Ax Animation mutualisant leurs outils et moyens.

Pour **Être là**, MAAAX a travaillé avec un organisme de santé et un ensemble d'acteurs et d'actrices culturelles, pour définir les actions, choisir le spectacle, travailler à sa médiation et à sa diffusion. Cela n'est pas si simple : “il faut une personne motrice qui dise “on y va” et qui fédère.”

Cela suppose, déjà, le temps de la rencontre et de l'interconnaissance.

Pascal Alard (directeur des affaires culturelles) porte le projet "Par ci par là" du réseau départemental des médiathèques qui voit des spectacles rayonner dans les bibliothèques du département. Ce dispositif, qui peut s'accompagner d'une aide à la création, privilégie les compagnies locales... qu'il n'est pas toujours aisé de repérer et d'identifier : la question se pose d'un outil tel qu'un répertoire des compagnies avec leurs spécificités (jouent-elles pour le jeune public et peuvent-elles se produire dans des lieux atypiques ?) Sachant qu'à l'arrivée, ce dispositif permet la programmation de 22 spectacles pour l'année 2025 et que les

spectacles affichent toujours complets ! "Avec les artistes, les élu·es, les partenaires, les enseignant·es, les enfants et adolescent·es, la coopération, c'est une affaire de rencontre et d'opportunité", soulignent les porteuses du projet Volutes.

Cela exige une temporalité longue qui se heurte au mur de la généralisation des appels à projets.

"La coopération véritable suppose l'interconnaissance des acteurs et actrices, le droit à l'erreur, le décroisement et la diversité des parties prenantes, la mise en capacité notamment des jeunes", souligne Laura Lescure, qui oppose cette nécessité aux "collaborations opportunistes".

Axe 2. Financements et coopération des projets EAC

Les dispositifs

Dédiée aux enseignant·es et personnels de l'Éducation nationale, la plateforme ADAGE permet de suivre des projets EAC, de consulter et répondre aux appels à projets, de construire des projets ; elle est le seul accès aux offres collectives du Pass culture (actuellement gelées).

La plateforme est nationale et les rectorats disposent d'enveloppes pour financer les projets. La question qui se pose notamment en ruralité est celle de l'échelon local : comment valoriser des initiatives locales face à des programmes nationaux descendants ? C'est la question posée par plusieurs intervenant·es., notamment les acteurs et actrices culturelles soucieux·ses de comprendre les arcanes permettant de se faire connaître pour intervenir dans des projets EAC.

L'Ariège n'a pas de Plans Locaux d'éducation artistique et culturelle mais un Département très engagé sur le sujet, et a intégré le dispositif "territoires éducatifs ruraux" qui réunit Direction départementale de l'Éducation nationale, CAF, Conseil départemental, Direction départementale de la cohésion sociale, l'OCCE et différentes fédérations d'éducation populaire, et permet également de soutenir des projets EAC.

Mais comme le souligne un intervenant, l'EAC existe aussi, et de longue date, en dehors des dispositifs !

Plusieurs constatent que pour les projets spontanés, hors appels à projets, le processus exige le temps long de la rencontre avec les partenaires, de la recherche de fonds auprès des mairies et communautés de communes, de l'apprentissage de la démarche éducative, de la relation avec des enseignant·es que l'on veut amener à être acteurs et actrices des projets.

Il y a quasi unanimité pour sortir de la logique des appels à projet au profit d'une pensée de la continuité pluriannuelles, mais la question "à qui s'adresser" est posée. Les élu·es sont interpellé·es à cet égard : peuvent-ils se faire relais, notamment par les associations départementales des maires ruraux ?

À qui s'adresser ?

Comment financer un projet d'EAC ? Nelly Bournier, référente EAC du second degré en Ariège, précise que le Plan départemental d'éducation artistique et culturelle prévoit une enveloppe calculée en fonction du nombre d'élèves. Les porteurs et porteuses de projets s'adressent à elle, qui relaie auprès des chefs d'établissement.

Les projets peuvent être financés via le pass Culture, le Département, les appels à projets ; pour les lycées, via la région, notamment dans le cadre du dispositif "Découverte des métiers" ; et enfin par l'État. Pour la mobilité des publics concernés, le département peut apporter des aides conditionnées.

Mais pour beaucoup des intervenant·es de ces Rencontres, il s'agit d'un parcours du combattant. Et le gel des crédits du Pass Culture dédiés aux actions collectives en collèges et lycées est pénalisant.

Le rôle important des élu·es municipaux et des communautés de communes est évoqué : "le non-soutien des maires est un véritable frein, souligne une intervenante du projet MIMA ; c'est à la source d'une désappropriation des habitant·es ; **faut-il créer le manque pour que les élu·es se rendent compte de la plus value qu'apporte un projet culturel en termes de vivre ensemble sur un territoire ?** Cela oblige à se tourner vers d'autres échelons. Or il n'y a pas de financements du côté des écoles, et pour les résidences de territoires, le soutien de la Drac exige un travail très conséquent du côté des porteurs de projets. À l'inverse, le soutien d'une ville à une compagnie inverse totalement la donne."

Pour nombre d'artistes et de compagnies, la question qui se pose est d'être repérés et identifiés lorsqu'on est soit naissant soit à l'extérieur des institutions. D'où l'importance d'un catalogue en cours de fabrication en Ariège pour les référencer.

Axe 3. Communication, valorisation et circulation des projets EAC

Comment faire venir des personnes éloignées géographiquement à des spectacles ou des expositions ? Comment pérenniser des liens hors appels à projet ? Comment faire en sorte qu'il y ait un "après" du projet d'EAC ?

Cela est dit clairement par plusieurs intervenant·es : **l'EAC n'est pas un sésame pour aider à la diffusion des spectacles des compagnies et ce n'est pas son objet.**

En revanche, la nécessité de la communication est relevée à tous les degrés d'un projet, à plusieurs égards :

- **La connaissance et l'interconnaissance des acteurs et actrices.** Cela passe par la connaissance fine des pratiques et les aspirations culturelles des jeunes, le temps de l'enquête sur la vie culturelle des territoires.
- **L'accessibilité de l'information auprès des artistes et compagnies porteurs de projets d'EAC.** La nécessité de relais départementaux et locaux des dispositifs nationaux tels qu'ADAGE, ce que l'OCCE par exemple porte avec la Cafet!
- **Le besoin de faire réseau.**
- **L'information des acteurs et actrices de l'éducation nationale, du travail social, des élu·es et technicien·nes du territoire sur les ressources artistiques locales.** La nécessité d'un répertoire et d'un catalogue est récurrente ;
- **La valorisation des projets d'EAC au-delà d'une éventuelle production de fin de projet** : comment faire connaître et circuler ? Quel rôle peuvent jouer les collectivités ? Comment travailler sur le temps long ? Là encore, la nécessité de sortir de la seule logique des appels à projets fait consensus.
- **L'aide à la mobilité des personnes concernées par les projets d'EAC** : comment le département et les collectivités peuvent-elles y contribuer ?

Communiquer sur l'EAC, soulignent plusieurs intervenant·es, c'est aussi dire ce qu'elle n'est pas : une seule logique de consommation culturelle pour celles et ceux à qui elle s'adresse, ou de production destinée à une restitution finale pour les ateliers de pratique.

C'est le sens de l'intervention de Benoît Labourdette, qui croise les valeurs de l'EAC et celles des droits culturels.

Intervention de Benoît Labourdette – EAC et droits culturels

Comment l'EAC et les droits culturels peuvent-ils se nourrir mutuellement ? Dans son intervention, Benoît Labourdette revient sur la définition de la démocratisation culturelle et des droits culturels avant de proposer des pistes d'action très concrètes.



Ecouter l'audio de cette intervention*

Démocratisation, droits culturels, démocratie

“Avec l'Éducation Artistique et Culturelle, nous sommes dans le champ de la **démocratisation culturelle** : la rencontre avec les œuvres, la pratique et la connaissance. La pratique artistique relève de la démocratisation : on va proposer à des personnes des pratiques généralement encadrées par les artistes, et de la connaissance académique.

Les **droits culturels**, c'est ce qui régule le respect de la dignité humaine, en s'appuyant sur les différentes déclarations sur les droits humains depuis 1948 ; ils sont formalisés dans la Déclaration de Fribourg portée par Patrice Meyer-Bisch en 2007.

Il s'agit d'envisager la culture dans son sens anthropologique, comme ce qui nous constitue : où j'habite, d'où je viens, ce que j'aime, la musique que j'écoute, les réseaux sociaux que je fréquente.

En tant qu'opérateurs/rices culturel·les, **les droits culturels – inscrits dans deux lois françaises, nous enjoignent de respecter la culture des personnes, dans ce qu'elle a de singulier et non de normatif, afin qu'elles puissent reconnaître la valeur sociale de leur propre culture et se sentir autorisées à participer à la vie de la cité.**

Les droits culturels amènent la démocratie culturelle : là où la démocratisation, conçue par Malraux, veut *rendre les grandes œuvres de l'Humanité accessible à tous et toutes*, la démocratie culturelle est un lieu où l'on va s'enrichir les un·es et les autres de nos cultures respectives.

Est-ce à dire que "tout se vaut", comme on l'entend de la part des critiques des droits culturels jugés "relativistes" au nom de l'excellence du travail artistique ? **En fait, les droits culturels ne prétendent pas que tout se vaut mais valorisent la richesse de l'échange, quelles que soient les cultures des un·es et des autres. On change de dynamique et d'énergie.**”

* <https://culturururalite.fr/wp-content/uploads/2025/09/Benoit-Labourdette-EAC-et-droits-culturels.mp3>

Comment respecter les droits culturels dans l'EAC ?

“Les droits culturels n'apportent pas de méthodes ou de solutions en tant que telles, il faut mobiliser d'autres compétences pour les mettre en pratique, poursuit Benoît Labourdette. Je souhaite apporter une notion qui vient plutôt de la psychanalyse, celle de tiers.

Il existe la relation duelle : “je te donne une consigne et te demande de faire quelque chose” ; la personne doit obéir, c'est une relation de pouvoir.

Le tiers, c'est l'objet qui est entre nous et nous permet de mieux nous rencontrer. Cette dimension du tiers est très liée pour moi à la dimension pratique de l'éducation artistique et culturelle.

L'outil est central. Si je dis aux personnes “voici comment il faut faire”, je reste dans une relation duelle. Si je partage des outils – des feutres, de la peinture – proposés par l'artiste dans le cadre de son atelier, ils sont libres et je vais recevoir ce qu'ils inventent dans le dispositif proposé **Donner l'outil, c'est permettre aux personnes de faire à leur manière** : on est dans une pratique de démocratie culturelle. Et je suis aussi transformé par ce que je reçois de leur façon de se l'approprier.

La question de l'outil est fondamentale, elle est d'ailleurs au cœur des pédagogies Freinet. Par exemple, si on crée un journal, chacun, de manière complémentaire, va faire des choses différentes. **On est moins dans le “tout le monde fait la même chose” que dans le “chacun·e fait avec ses compétences”.**

Prenons l'exemple d'un atelier photo que je pratique souvent : je demande aux personnes de faire chacun·e une photo, avec une consigne thématique. Les gens mettent en ligne leurs photos, puis on les regarde en commun avec une consigne un peu inhabituelle : la personne qui a pris la photo n'a pas le droit de parler ; les autres lui renvoient ce qu'ils reçoivent de son image. Dans cet atelier, il y a donc eu une pratique artistique, la création d'une photo, mais grâce au regard partagé, les personnes découvrent beaucoup de significations dans leur photo, y compris des choses dont le photographe n'a pas eu conscience, mais qui existent ! Petit à petit, les personnes font un cheminement – je préfère cela à la notion de “valorisation” qui sous-entend une hiérarchie : ils s'enrichissent de ce qu'ils apprennent sur leurs propres photos.

C'est ce cheminement qui compte : apprendre que l'art appartient autant au créateur qu'au spectateur.

Souvent, une pratique artistique aboutit à une restitution au cours de laquelle on se sent tenu de justifier ce que l'on a fait. Ce faisant, on réduit la pratique à l'intentionnalité. C'est comme la question : qu'a voulu dire l'auteur ? Mais ça n'a aucune importance ! Ce qui compte, c'est ce que l'on a reçu et comment on peut le partager. **L'art est une expérience, non un objet**, comme le dit John Dewey.

Dans l'EAC, il y a le mot *éducation* : les personnes doivent donc être au centre. Dans les droits culturels, elles le sont aussi, c'est là qu'il y a convergence.

Dans une restitution, on vit la problématique du *résultat* : c'est le moment où les partenaires (tutelles, parents) valident et instituent. Donc tout le monde est sous pression : il faut que ce soit réussi ! On se retrouve donc trop souvent avec des ateliers où l'artiste finalise des tableaux, des films, un spectacle pour que tout le monde soit valorisé... Ce faisant, le processus éducatif et le cheminement des personnes sont oubliés. Je propose à l'inverse de documenter les processus, de faire des photos, mais ne jamais intervenir sur l'œuvre pour l'améliorer. **L'œuvre existe, mais ce qu'on restitue, c'est le cheminement dont on a des traces. Là, on est dans l'éducation !**"

Intervention de Pierre-Marie Georges – Relations entre artistes et élu·es

C'est depuis son double regard de chercheur associé/géographe au Laboratoire d'études rurales et chargé de mission à l'Association des maires ruraux de France que Pierre-Marie Georges intervient sur la **coopération entre différents acteurs**, et plus spécifiquement sur le rapport entre artistes et élu·es.



Ecouter l'audio de cette intervention¹

Changer le regard sur la ruralité

“De plus en plus, constate-t-il, **la dimension coopérative autour d'un projet culturel s'amenuise, avec des personnalités en silos qui ont des difficultés à échanger.** Ceci dans un double contexte : celui d'une crise assez forte en terme de financement, de déstructuration des réseaux de l'ESS et de l'EAC elle-même ; mais aussi un regard nouveau sur le rural, ses enjeux sociaux et ses potentialités créatives. Si un certain nombre d'éléments sont très inquiétants, cela indique aussi l'urgence de positionner à nouveau la ruralité au cœur des réflexions. **Quels sont les impacts de l'EAC sur l'aménagement du territoire et la façon de se projeter dans la construction commune d'un destin à l'échelle locale ?**

C'est l'occasion de s'interroger sur l'avenir des espaces ruraux qui sont souvent grimés à l'extrême. D'un côté, la version “gilets jaunes” : on les perçoit comme délaissés, lieux de la paupérisation et de la désertification des services publics ; de l'autre côté, on les idéalise comme espaces de ressourcement, de loisirs, de créativité, de possibilité d'agir, c'est la version rurale “crise covid.”

¹ <https://cultureruralite.fr/wp-content/uploads/2025/09/Pierre-Marie-Georges-Relations-artistes-et-elue.s.mp3>

La ruralité c'est un peu les deux : des espaces qui connaissent des difficultés structurelles à construire un développement local, mais qui disposent aussi d'opportunités uniques. Ils représentent 33 % de la population, et 88 % de l'espace national !

Comment change-t-on le regard sur la ruralité pour la repositionner sur un contexte de débat constructif à l'échelle des territoires ? C'est là que l'EAC prend tout son sens, avec l'opportunité de mettre en lien des acteurs qui vont s'interroger sur le devenir de leur territoire. Être acteur de l'EAC, c'est aussi être acteur de l'aménagement et de l'appropriation collective de 88% du territoire national.”

Décloisonner, croiser, dialoguer

“L'association des maires ruraux de France est engagée pour positionner la culture comme vecteur du développement des territoires, poursuit Pierre-Marie Georges. L'une de ses revendications est de favoriser les moments de formation des élu-es pour qu'ils puissent s'approprier pleinement les enjeux de l'EAC ou de l'action culturelle au sens large. Un petit livret de quatre pages édité par l'AMRF vise précisément à documenter la manière de se saisir de ces enjeux.”

Au-delà de cette action de formation, il souhaite une pérennité à cette journée dont il souligne le succès :

“Comment animer le réseau réuni ici et créer des échanges avec les différents acteurs ? Les Maires ruraux ont été assez impliqués dans la dynamique du Printemps de la ruralité et – quoi qu'on en pense – on assiste à un changement de regard pour positionner la ruralité au cœur de l'action culturelle. **On revient de loin, depuis le primat de la démocratisation culturelle : une logique hiérarchique où l'on part du centre et où le territoire rural se trouve marginalisé, parce que le développement n'est pensé qu'en termes d'accès aux centres et aux équipements.**

À l'opposition des logiques d'équipement, on peut travailler sur les dynamiques territoriales en transversalité. **Il faut aussi lutter contre la tendance confortée par les appels à projet de placer les artistes dans des cases et typologies : ceux qui expérimentent, ceux qui animent, ceux du socioculturel...** Ce sont des frontières qu'il faut interroger pour mieux comprendre les aspirations de chacun-e. **Avec l'EAC, on peut contribuer à décloisonner la culture et questionner avec d'autres thèmes qui structurent le quotidien des habitant-es**, comme la mobilité, le rapport à l'environnement, l'accessibilité des soins, les ressources alimentaires...

Il faut considérer la manière dont les artistes se saisissent de ces enjeux et leur capacité de dialoguer avec les élu-es et les acteur/rices du développement local. Si vous arrivez avec une proposition artistique pour les enfants, qui permet aussi d'interroger le rapport à l'espace de la commune, le lien à l'environnement, les pratiques de mobilité des jeunes, il y a matière à structurer des appropriations collectives.

Les structures emblématiques en ruralité aujourd'hui sont nées d'une alliance entre une équipe artistique et une équipe d'élus·es qui se font confiance et ont fait le pari de s'engager sur un chemin commun !

Plutôt que les *droits culturels*, les maires ruraux évoquent le **droit au village** ; c'est un peu la même chose au final : comment permettre à chacun·e d'être citoyen·ne et acteur et actrice de sa vie locale ?

C'est important aujourd'hui de remettre chacun·e dans sa légitimité. **La légitimité de l'équipe artistique, c'est de proposer un geste ; celle de l'élus·e, c'est d'accompagner et être en écoute de sa population, et celle de la force publique, d'être un catalyseur de l'ensemble.**

On peut être collectivement porteurs et porteuses de la capacité de la ruralité à être créative, et c'est par des temps de rencontres comme celui-ci que l'on porte collectivement ces enjeux”, conclut Pierre Georges, qui souligne que l'association valorise fortement ces rencontres auprès du ministère de la Culture et regrette au passage le départ de la sous-préfète et l'absence du préfet.

Vive le bricolage !

Un éloge de l'imaginaire, du désir, de l'informel, du bricolage face à l'utilitaire, au contrôle, à la segmentation, aux cases : ce sont les conclusions que tirent les intervenant·es de cette journée féconde, le temps fort d'un travail mené en petits groupes depuis dix huit mois, comme le rappelle Marie-Cécile Rivière.

Le constat partagé par les fondatrices de la Cafet' comme par beaucoup de participant·es est qu'ils et elles ne sont pas seules ! **L'assistance et la multiplicité d'exemples donnés montre au contraire un foisonnement des projets et des volontés, et ceci malgré un contexte de crise plusieurs fois rappelé.**

Et si les ateliers se sont penchés sur des questionnements tout à fait concrets, la journée est aussi précieuse, parce qu'elle permet de sortir de l'utilitarisme, souligne Benoît Labourdette, et que tisser des liens de fond y compris informels est à la base de nombreuses coopérations. “C'est le parcours d'acteurs et d'actrices qui permet que l'EAC aie lieu. Et cette journée a été un exemple de coopération au cours de laquelle on n'a pas arrêté de bouger, de cheminer, de se transformer en travaillant ensemble, sans volonté de maîtrise et de contrôle !”

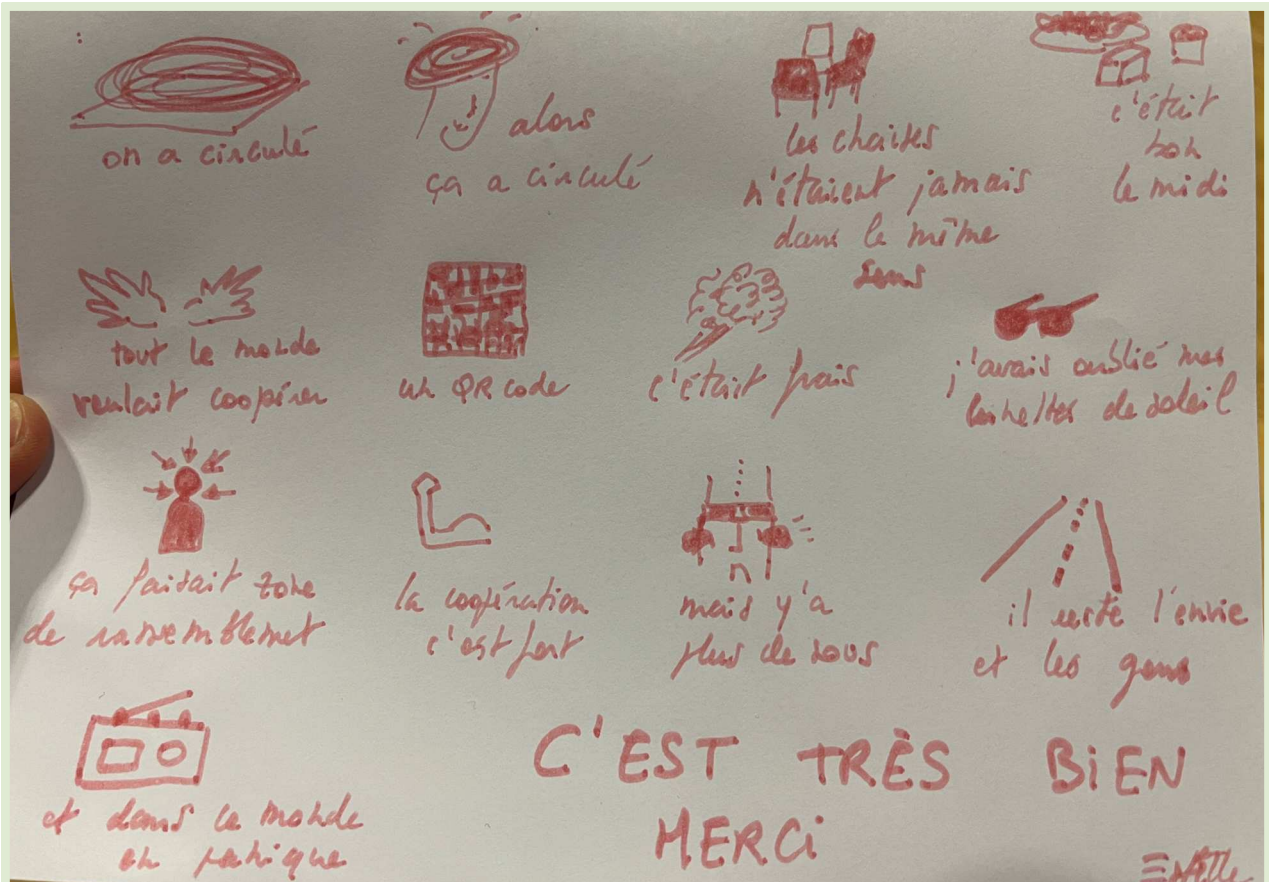
“On bricole souvent, appuie Laura Lescure, et il faut réhabiliter cette notion positive qui ulcère parfois les élus·es plutôt que celle surévaluée d'expérimentation.” Ce travail, suggère Pierre-Marie Georges, il faut le diffuser dans une logique de plaidoyer qui fasse sens, notamment auprès de la communauté scientifique, pour porter l'ambition d'acteurs publics un peu dissonants. Et cela permet aussi d'imaginer d'autres partenaires que l'État.

Impromptu et fin des rencontres



Les participant·es ont pu assister à un impromptu du Puppets sporting club proposé par l'association MIMA : un travail fait en direction des collégien.nes sur le harcèlement, créé en établissement – le collège de Mirepoix - pour les établissements.

Un travail marquant autour duquel les marionnettes se font les interprètes à la fois du désarroi des harcelé·es mais aussi de la banalisation de comportements harceleurs. Les adolescent·es parties prenantes de ce travail ont été invité·es à être à la fois spectateurs/rices et acteurs/rices, et ont participé à différents aspects du projets : organisation de débats mouvants sur qui porte la responsabilité du harcèlement, création d'un parcours numérique sur cette thématique à l'extérieur du collège, et travail d' "ambassade", auprès d'autres établissements.



Un grand merci aux participant·es pour leurs contributions,
la richesse des échanges et leur enthousiasme !

Ressources

Références citées dans la synthèse

- **Joëlle Zask.** Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation (2011). Éditions Le Bord de l'eau. Compte-rendu de lecture par Jean-Louis Laville → <https://journals.openedition.org/sdt/4031>
- **Déclaration de Fribourg sur les droits culturels** → <https://www.unifr.ch/ethique/fr/recherche/publications/d%C3%A9claration-de-fribourg-sur-les-droits-culturels.html>
- **John Dewey.** L'art comme expérience (1934, trad. française Gallimard, 2010). PDF → <https://excerpts.numilog.com/books/9782070435883.pdf>
- **Laura Lescure.** Recherches doctorales (LISST, Université Toulouse Jean-Jaurès) sur les pratiques culturelles des jeunes en Occitanie. *Les territoires culturels vécus des jeunes. Spatialiser la diversité des ancrages et des pratiques dans la petite ville de Foix* (→ <https://journals.openedition.org/gc/22006>), dans Les gars et les filles du coin. Les pratiques culturelles des jeunes en petites villes : entre mythes et réalités, éditions L'Harmattan, 2025.

Ressources institutionnelles et outils

- **Charte pour l'éducation artistique et culturelle (Ministère de la Culture)** → <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/education-artistique-et-culturelle/actualites/Charte-pour-l-education-artistique-et-culturelle>
- **Plateforme ADAGE (Éducation nationale)** → <https://eduscol.education.fr/3004/l-application-adage>
- **Pass Culture** → <https://pass.culture.fr/>

**Découvrir toutes les ressources de la journée
sur le site de Benoît Labourdette**

https://www.benoitlabourdette.com/docs/projets/2025/2025_rencontres_territoriales_foix_atriege/

Ces Rencontres territoriales ont été organisées par l'UFISC, l'Association des Maires ruraux de l'Ariège (AMR09) et l'Office central de la Coopération à l'École-Ariège (OCCE-09)

L'UFISC conduit depuis plus de 10 ans un travail approfondi sur la thématique **culture et ruralité**, en coordination avec plusieurs de ses membres et en lien avec différents partenaires.

Dans le prolongement de ces travaux, l'UFISC pilote une **démarche participative autour de l'accompagnement des projets culturels de territoire**, en ruralité.

Dans ce cadre, deux formats d'action sont régulièrement proposés :

- **les visites apprenantes**, co-organisées par l'UFISC et une structure accueillante dans une logique d'apprentissage de pairs à pairs et d'activation de l'intelligence collective autour des problématiques territoriales vécues ;
- **les rencontres territoriales**, qui visent à soutenir une dynamique locale à travers l'organisation d'une journée d'interconnaissance et de partage d'expérience.

Synthèses des précédentes rencontres territoriales :

- Rencontres territoriales "**Culture et dynamiques citoyennes en milieu rural**".
- Rencontres territoriales "**Cultures, économie solidaire et ruralités**".
- Rencontres territoriales "**Culture et dynamiques citoyennes en milieu rural**".

Synthèses des précédentes visites apprenantes :

- Visite apprenante #1 - L'ingénierie culturelle partagée. *Quels moyens et articulations entre collectivités et acteur-trice-s pour une ingénierie culturelle partagée ?*
- Visite apprenante #2 - La participation. *Comment renforcer et diversifier la participation des habitant-es ?*
- Visite apprenante #3 - Inter-territorialité et coopération. *Quelle approche du territoire comme commun culturel ?*
- Visite apprenante #4 - Ruralités et communs culturels *autour des notions de patrimoines culturels, immatériels, naturels... et avec la participation de David gé Bartoli venu témoigner de sa "condition terrestre".*
- Visite apprenante #5 - Évaluer un projet culturel de territoire : quelle place pour le qualitatif et le sensible ?, *en lien avec l'exploration partagée du territoire déployée sur la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée*

www.culturelurality.fr

Pour en savoir plus sur la démarche, découvrir des ressources, outils et méthodologies **rendez-vous sur le site Culture et ruralité.**